

**Première rencontre du CÉ
Année scolaire 2022-2023
Tenue le 5 octobre
À 16h15 via Teams**

Étaient présent :

Mme Chaza Chakar, Mme Chantal Denommée, M. Marius Baran, M. Jocelyn Croteau, M. Marc Dauphinais, M. Émile Tessier

Les absents :

M. Antonio Serafino, M. Rafael Cruz, M. Gustavo Estrada et M. Simon Carroll

1. Mot de bienvenue et présentation

Le directeur, Patrice Forest, remercie les participants d'avoir accepté l'invitation de s'impliquer au CÉ de l'ÉMSOM à nouveau cette année. L'école a besoin de l'appui de la communauté pour se développer en lien avec les besoins des élèves.

On propose donc que chacun se présente.

Comme représentant des entreprises de la région, M. Antonio Serafino. Également comme représentant des entreprises et président sortant, M. Rafael Cruz.

Comme représentant des étudiants; Émile Tessier, étudiant au double DEP.

Comme représentant du personnel de soutien, Mme Chaza Chakar et M. Simon Carroll.

Comme représentant des enseignants, Mme Chantal Denommée et M. Marc Dauphinais, enseignants en dessin de bâtiment, M. Gustavo Estrada, enseignant en bijouterie (absent lors de la rencontre), M. Jocelyn Croteau, enseignant en mécanique d'ascenseur, M. Marius Baran, enseignant en dessin industriel.

2. Mise en contexte règlementaire (mandats)

Le directeur explique le mandat du CÉ. En gros, le conseil adopte le projet éducatif, suit sa réalisation, l'évalue et rend publique son évaluation. Il donne son avis sur les questions propres à faciliter la bonne marche du centre et sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation

des services dispensés par le Centre de service. Il est consulté sur l'acte d'établissement et les critères de sélection du directeur d'établissement.

Il adopte le budget de l'école et le soumet pour

approbation au CSS.

Il doit approuver les propositions du directeur sur les sujets suivants : Modalité d'applications du régime pédagogique, mise en œuvre du programme d'étude, mise en œuvre des services complémentaires, règles de fonctionnement du centre.

Le CÉ rend compte de la qualité des services dans un rapport annuel.

3. Constitution, quorum et autres

Dans le registre du CSSDM, il y a de prévu au CÉ de l'ÉMSOM des postes pour deux élèves, 8 membres du personnel, 2 représentants de la communauté, 2 représentants des entreprises et 2 parents. Ces ratios datent de 2016. Ils pourraient être modifiés, en respectant la LIP.

Les mandats sont de deux ans. La présidence est assumée par un non-employé. Le quorum est à la majorité des membres en poste.

4. Formation obligatoire

Les membres du CÉ doivent suivre une formation obligatoire afin de connaître et respecter leur rôle. Le lien internet a été acheminé à tous les membres. Un suivi sera fait à chaque rencontre.

5. Régie interne

Le document de régie interne a été déposé. Après des mises à jour d'usage (annexes, enlever soir vs fin de journée), il est adopté.

6. Élection d'un président, vice-président et secrétaire

Les élections sont reportées, car nous n'avons pas tous nos représentants éligibles.

7. Adoption du CR de la dernière rencontre du 8 juin de l'année 2021-2022

Après lecture, le compte rendu est adopté.

8. PTRDI et acte d'établissement

Comme il n'y a pas de modification pour notre école, la PTRDI est adoptée.



École des métiers du
Sud-Ouest-de-Montréal

717, rue Saint-Ferdinand
Montréal (Québec) H4C 2T3
(514) 596-5960

9. Suivi projet éducatif

Le projet éducatif sera revu cette année. Il faut s'attendre à ce que le CÉ ait un rôle à jouer, car c'est dans son mandat de s'assurer que le projet éducatif est respecté.

10. Suivi budgétaire (si disponible)

Nous n'avons pas les documents officiels du CSSDM. Par contre, nous avons quelques mesures que nous devons suivre cette année. Les enseignants ont reçu ces montants hier. Ils proposeront des pistes pour les utiliser dans le prochain mois. Le document est en annexe.

11. Calendrier des rencontres

Pour les prochaines rencontres, nous validons que les mercredis sont une bonne journée. C'est le cas. Les dates proposées sont le 7 décembre, le 22 février, le 10 mai et le 14 juin. Cette répartition des rencontres permettra de couvrir tous les dossiers et de pouvoir répondre aux différentes consultations du CSSDM

12. Varia

Émile, notre étudiant fait un commentaire sur la difficulté à organiser des sorties scolaires. On mentionne également que le CÉ n'a pas fait de bilan l'an dernier et que c'est une de ses tâches. Il faudra en faire un à la fin de cette année. Aussi, le protocole d'intimidation sera en suivi à la prochaine rencontre.

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 